

?Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redeploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement. La création de la valeur ajoutée correspond à la richesse réellement produite par une entreprise, mesurée par la différence entre le chiffre d'affaires généré par la vente de ses biens ou services et le coût des consommations intermédiaires nécessaires à cette production. Toutefois, à partir de 1998, une inversion des parts respectives a été enregistrée, plaçant le secteur privé en première position avec un montant de 1 178 milliards de dinars (soit 53,6 % du total), contre 1 019,8 milliards de dinars pour le secteur public (46,4 %). Il convient également d'insister sur le fait que, dans les pays développés, plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi proviennent des PME/PMI. En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617,4 milliards de dinars représentant 53,5 % du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 46,5 % du total national..